

DEC132797DR12

Décision portant nomination de Mme Anne DELMONT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7294 intitulée Institut Méditerranéen d'Océanographie (MIO)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université d'Aix-Marseille (ou toute autre norme interne de l'université) ;

Vu la décision n° DEC122743DSI portant création de l'unité mixte n° UMR7294 intitulée Institut Méditerranéen d'Océanographie (MIO) et nommant M. Richard SEMPERE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 18 novembre 2013 ;

Considérant que Mme Anne DELMONT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR18, INSERM ADR Lille, Les universités de Lille 1 & 2 les 6, 7, 20, 21 octobre 2011 et les 17 et 18 novembre 2011,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Anne DELMONT, Ingénieur d'Etudes, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR7294 intitulée Institut Méditerranéen d'Océanographie (MIO) à compter du 1^{er} octobre 2013.

Mme Anne DELMONT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Anne DELMONT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Fait à Marseille, le 30 septembre 2013

Le directeur de l'unité
M. Richard SEMPERE

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du président de l'Université d'Aix-Marseille
M. Yvon BERLAND